

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

SENACS 2025
données 2024

PROJET



Système d'Échanges National des Centres Sociaux

Édito

L'animation globale représente une réponse forte aux enjeux actuels, en renforçant le lien social et la cohésion territoriale. Elle illustre l'agilité des structures d'animation de la vie sociale (AVS) face aux transformations de leur environnement.

Les 49 centres sociaux et espaces de vie sociale des Yvelines vont bien au-delà des besoins immédiats : ils encouragent une citoyenneté active et contribuent à construire une société plus équitable. En s'appuyant sur une veille sociale fine et une capacité d'adaptation continue, ces structures font émerger les initiatives à fort impact.

Grâce à la diversité des thématiques abordées au quotidien, les centres sociaux et EVS contribuent pleinement à la mise en œuvre des politiques publiques soutenues par les partenaires. Le déploiement, dans le département, d'un accompagnement à l'élaboration et au renouvellement des projets sociaux reposant sur les approches orientées changement (AOC) offre à chaque structure l'opportunité de mettre en lumière les transformations qu'elle génère sur les conditions de vie des habitants et leur rôle clé.

Malgré le contexte institutionnel marqué par des contraintes et en dépit de la pression intensifiée sur les financements, la dynamique départementale s'affirme à travers la création de nouvelles structures, portée notamment par l'engagement des collectivités locales et des collectifs d'habitants.

Enfin, dans un paysage marqué par la diversité des offres sociales et solidaires, les structures d'AVS font le pari de la proximité et du renforcement du pouvoir d'agir, en s'appuyant chaque jour sur l'intelligence collective et les savoir-faire des habitants.



Sommaire

Les structures d'animation de la vie sociale	3
Portrait des structures de l'AVS	4
Les habitants, une priorité	5
Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques	6
Ancrage territorial & Faire réseau sur les territoires	8
Des équipes salariées au service des projets & Des habitants bénévoles	9
Les ressources financières	10
Fiche Nationale	11

Légende :

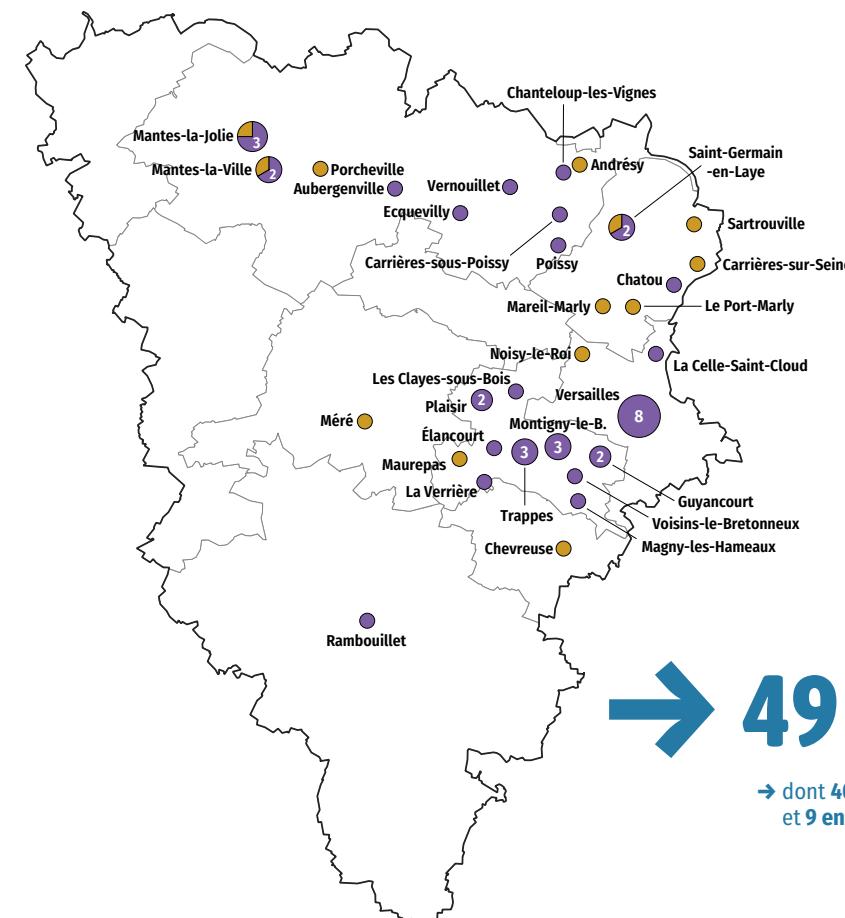
- Données des centres sociaux
- Données des espaces de vie sociale

Crédits photos de couverture : Ibrahim MColo, Lucile Barbery, Marta Nascimento, Valentina Camu.

Yvelines →

Les structures d'animation de la vie sociale

- Centre social
- Espace de vie sociale



→ **49** structures au total dans les Yvelines
→ dont 40 en gestion municipale et 9 en gestion associative

39
centres sociaux
agrées par la Caf

→ 39 ont répondu
à l'enquête

Territoire d'intervention :

100%
à dominante
urbaine



→ 38% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

10
espaces de vie sociale
agrées par la Caf

→ 8 ont répondu
à l'enquête

Territoire d'intervention :

90%
à dominante
urbaine



→ 40% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

10%
à dominante
rurale



Portrait des structures de l'AVS

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation des habitants et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou sur les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.

Les centres sociaux

132 530 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2024



Budget moyen :
522 000 €



Bénévoles et salariés :

369 bénévoles de pilotage

1636 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)



455 salariés → soit 332 ETP

56 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne par centre social
→ dont **40 heures** d'ouverture de l'accueil

Les espaces de vie sociale

10 950 habitants touchés par les actions des EVS en 2024



Budget moyen :
256 100 €



Bénévoles et salariés :

69 bénévoles de pilotage

237 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)



82 salariés → soit 48 ETP

56 heures

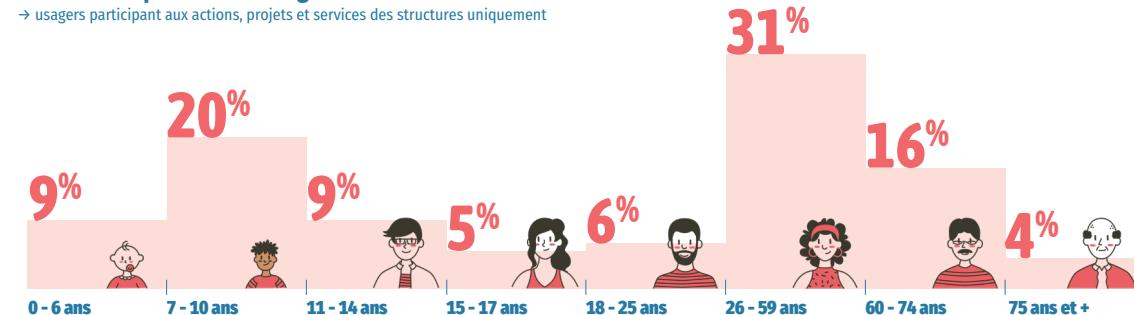
d'ouverture hebdomadaire en moyenne par EVS
→ dont **33 heures** d'ouverture de l'accueil

Les habitants, une priorité

Les actions et les projets des centres sociaux et espaces de vie sociale sont tout entiers tournés vers les habitants de leur territoire. Ils adaptent leur offre au profil des habitants et à leurs besoins, en s'efforçant de toucher toutes les tranches d'âge et en appliquant une démarche d'aller-vers.

Des actions pour tous les âges

→ usagers participant aux actions, projets et services des structures uniquement



Toucher la population du territoire en développant l'aller-vers

100% des structures proposent des actions ou des activités d'aller-vers, que ce soit dans l'espace public ou chez des partenaires.

6,6 heures réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers (en moyenne)

→ soit **42 100** habitants concernés au total

→ Ces actions peuvent prendre la forme d'événements locaux, d'animation de rue ou chez un partenaire, d'animation de débats dans l'espace public ou encore de porte-à-porte.

Des actions au plus près des enjeux

Les actions des structures répondent aux enjeux sociaux identifiés localement et aux besoins exprimés par les habitants. Si les thématiques d'intervention sont assez semblables, la spécificité de chaque structure réside dans la mise en œuvre des actions, selon des modalités propres à chaque contexte local. Et toujours en concertation entre professionnels, bénévoles et habitants.

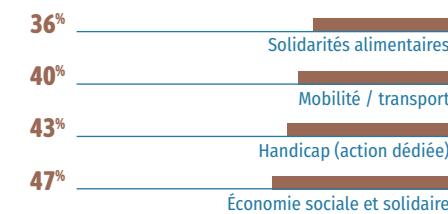
Des thématiques et des besoins partagés :

→ actions menées par +90% des structures

- Parentalité
- Accès aux loisirs
- Accès aux droits
- Accès à la culture
- Numérique
- Citoyenneté et cohésion sociale

Des thématiques et des besoins spécifiques à certains territoires :

→ en % de structures concernées



Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale sont des lieux d'accueil, de rencontre et d'expérimentation.

Au-delà d'une simple offre de services, ils créent les conditions de la solidarité, de la citoyenneté et de l'émancipation collective.

Leur animation globale s'appuie sur une approche transversale : → accueil, écoute, engagement, coopération, adaptation aux évolutions du territoire.

8 FONDAMENTAUX de l'animation globale

Accueillir inconditionnellement, aller vers et faire venir

- Offrir un cadre ouvert et inclusif, rencontrer et intégrer les publics éloignés.



Faire réseau et renforcer la coopération locale

- Développer un maillage partenarial qui favorise cohésion et projets collectifs.



S'appuyer sur l'éducation populaire

- Eveiller l'esprit critique, encourager la participation et susciter l'engagement citoyen.



Encourager l'expression et les initiatives des habitants

- Valoriser la parole des habitants et accompagner leurs projets collectifs.



Coconstruire, piloter et évaluer le projet social de territoire

- Impliquer habitants, acteurs locaux et institutions dans un projet partagé.



Adopter une approche globale des habitants et des familles

- Prendre en compte la diversité des parcours et proposer un accompagnement adapté.

Diversifier et adapter l'offre aux besoins du territoire

- Inscrire l'action dans une logique d'innovation, d'adaptation et de mixité des publics.



UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Ces principes, complémentaires et indissociables, font des centres sociaux :

- des catalyseurs de dynamiques locales,
- des espaces d'apprentissage collectif,
- et des leviers d'innovation sociale.

Ancrage territorial

Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans des enjeux locaux. Ils contribuent ainsi à soutenir la vie locale, notamment associative. Ils favorisent des initiatives d'habitants et, en cohérence avec un diagnostic de besoins coconstruit avec les habitants et les partenaires, ils animent la vie locale.

Soutenir et animer la vie locale

187

initiatives d'habitants ou collectifs d'habitants soutenus



802

associations accueillies par les centres sociaux



→ 592 habitants impliqués

14

associations ou entreprises nées d'un accompagnement d'un centre social en 2024



701

événements locaux portés ou accompagnés par les structures



Faire réseau sur les territoires

Le réseau institutionnel, associatif ou économique permet de consolider des partenariats sources de dynamisme d'action et de projet dans les centres sociaux et EVS.

96%
des structures impliquées dans des contrats ou projets liés aux **politiques locales**.



91%
impliquées dans une **CTG** (convention territoriale globale).



36%
impliquées dans un **PEDT** (projet éducatif territorial).



65%
animent des **dynamiques partenariales** sur leur territoire.



28%
animent des **réseaux** d'acteurs associatifs, entreprises, ESS.



24%
animent des **dispositifs** ou des **politiques locales**.



35%
animent des **réseaux hybrides** intégrant des habitants, des élus ou des professionnels.



98%
co-portent des actions ou des projets avec d'autres structures du territoire (sur des sujets d'insertion socioprofessionnelle, de soutien scolaire, de sortie champ social...).
→ dont **73%** au moins 1 fois par trimestre



Des équipes salariées au service des projets

Les structures de l'animation de la vie sociale s'appuient sur les compétences et l'engagement de leurs équipes salariées, souvent renforcées des stagiaires et services civiques.

- Données des centres sociaux
- Données des espaces de vie sociale

455 / 82
salariés

→ soit **331,9 / 48** ETP
→ dont **61% / 46%** en CDI

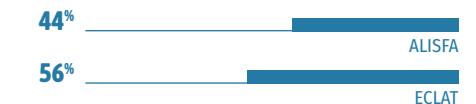


203 / 38
stagiaires et services civiques



Convention collective nationale appliquée :

→ données concernant les structures associatives



72% des structures ont connu des renouvellements de personnel sur les fonctions sociales et de pilotage en 2024.

53% des structures ont connu des vacances de poste, toutes fonctions confondues.

Des habitants bénévoles

Le projet même d'une structure d'animation de la vie sociale est indissociable de l'implication d'habitants bénévoles. Celle-ci est encouragée et accompagnée. Le « parcours habitants » est de plus en plus formalisé dans le projet social.

1 852
bénévoles impliqués au total

51% dans les activités de façon **régulière**
37% dans les activités de façon **ponctuelle**
20% dans le **pilotage** du centre social



306
bénévoles impliqués au total

47% dans les activités de façon **régulière**
30% dans les activités de façon **ponctuelle**
23% dans le **pilotage** de l'EVS



→ soit **42,8** ETP de bénévolat
→ **37 heures**/an/bénévole (moyenne)

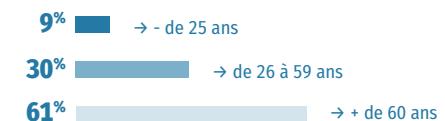
→ soit **6,9** ETP de bénévolat
→ **36 heures**/an/bénévole (moyenne)

Répartition totale par genre :

26%
d'hommes **74%**
de femmes



Répartition des bénévoles par classe d'âge :



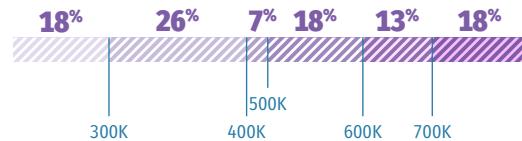
Ressources financières

Les structures d'animation de la vie sociale équilibrivent leur budget en combinant différents financements de partenaires, en priorité la Caf, des collectivités locales et l'État. La participation des usagers est cependant conséquente.

Les centres sociaux

→ budget global
20 359 000 €
 de budget moyen → 522 000 €

Répartition des centres sociaux par budget (€) :



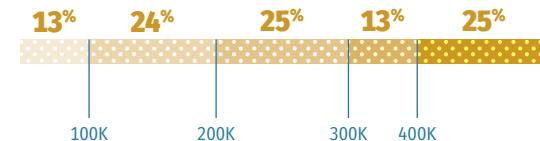
68% part du budget
des centres sociaux consacrée
à la masse salariale (moyenne)



Les espaces de vie sociale

→ budget global
2 049 000 €
 de budget moyen → 256 100 €

Répartition des EVS par budget (€) :

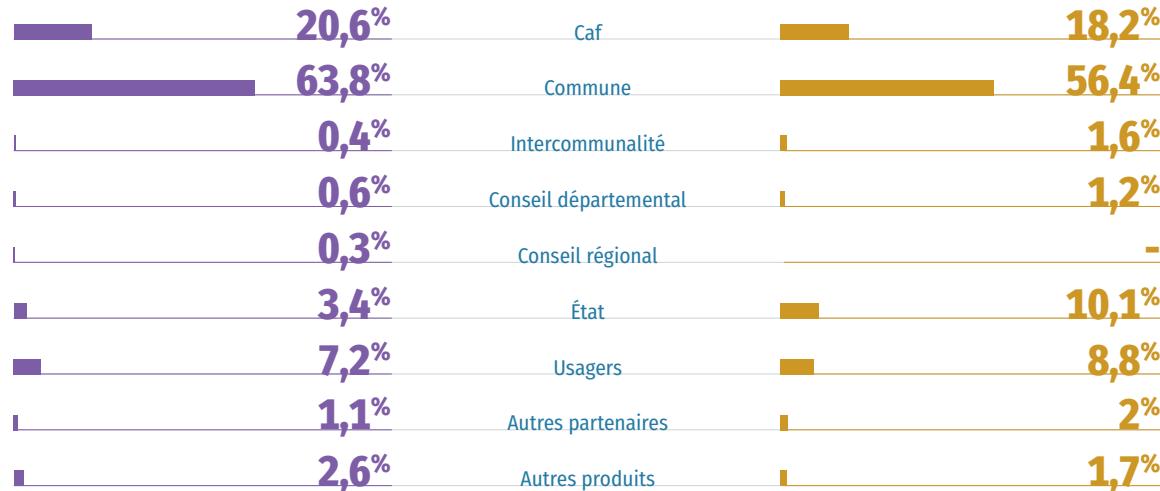


69% part du budget
des EVS consacrée
à la masse salariale (moyenne)



Répartition des financements

↓ Centres sociaux



↓ Espaces de vie sociale



Fiche nationale

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale



2 405 centres sociaux

77%
à dominante
urbaine



23%
à dominante
rurale



1 775 espaces de vie sociale

43%
à dominante
urbaine



57%
à dominante
rurale

6,1 millions

d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 650
bénévoles dans les
instances de pilotage



62 970
salariés



106 850
bénévoles d'activités

**12,5 ETP en moyenne
par structure**

2,1 millions

d'habitants touchés par l'action des EVS

16 550
bénévoles dans les
instances de pilotage



9 540
salariés



62 350
bénévoles d'activités

**2,7 ETP en moyenne
par structure**



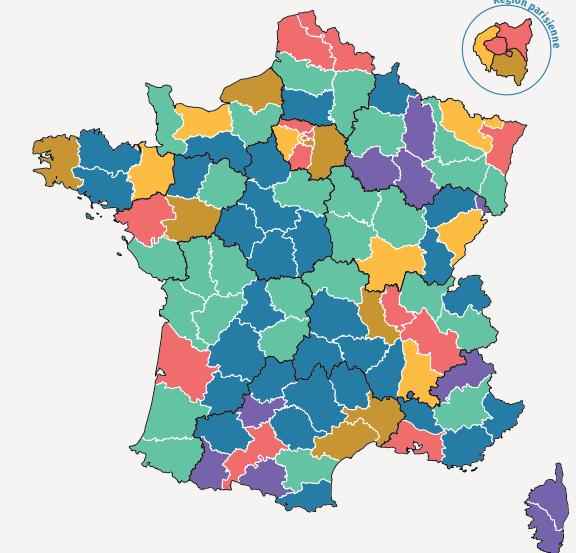
729 400€ budget
moyen



131 800€ budget
moyen

Densité de répartition des structures

- Moins de 15 structures
- De 15 à 29 structures
- De 30 à 44 structures
- De 45 à 59 structures
- De 60 à 74 structures
- 75 structures et plus



COORDINATION DÉPARTEMENTALE

Caisse d'allocations familiales des Yvelines

7 rue des Étangs Gobert - 78011 Versailles

Référente thématique animation de la vie sociale
→ Paola Trupiano - partenariatactionsociale@caf78.caf.fr

Fédération des centres sociaux des Yvelines (FCS78)

7 allée Edgar Degas - 78160 Marly-le-Roi
equipe@centres-sociaux78.fr

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprecier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :
→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS

COORDINATION NATIONALE

Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.

Caisse nationale des allocations familiales - CNAF

→ Eric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couët

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France – FCSF → Anne Fleury-Raemy

Caisse d'allocations familiales du Rhône - Caf du Rhône

→ Elisabeth Caron et Gaëlle Buisset

Union régionale Auvergne Rhône-Alpes centres sociaux – AURACS → Fabrice Gout

Coordinateur national → Alexis Gruyer

Coordination - Secrétariat de rédaction → Agnès Bureau

Graphisme → Tip! - Thibault Pilard



PROJET → édition 2025



Système d'Échanges National des Centres Sociaux

→ www.senacs.fr

